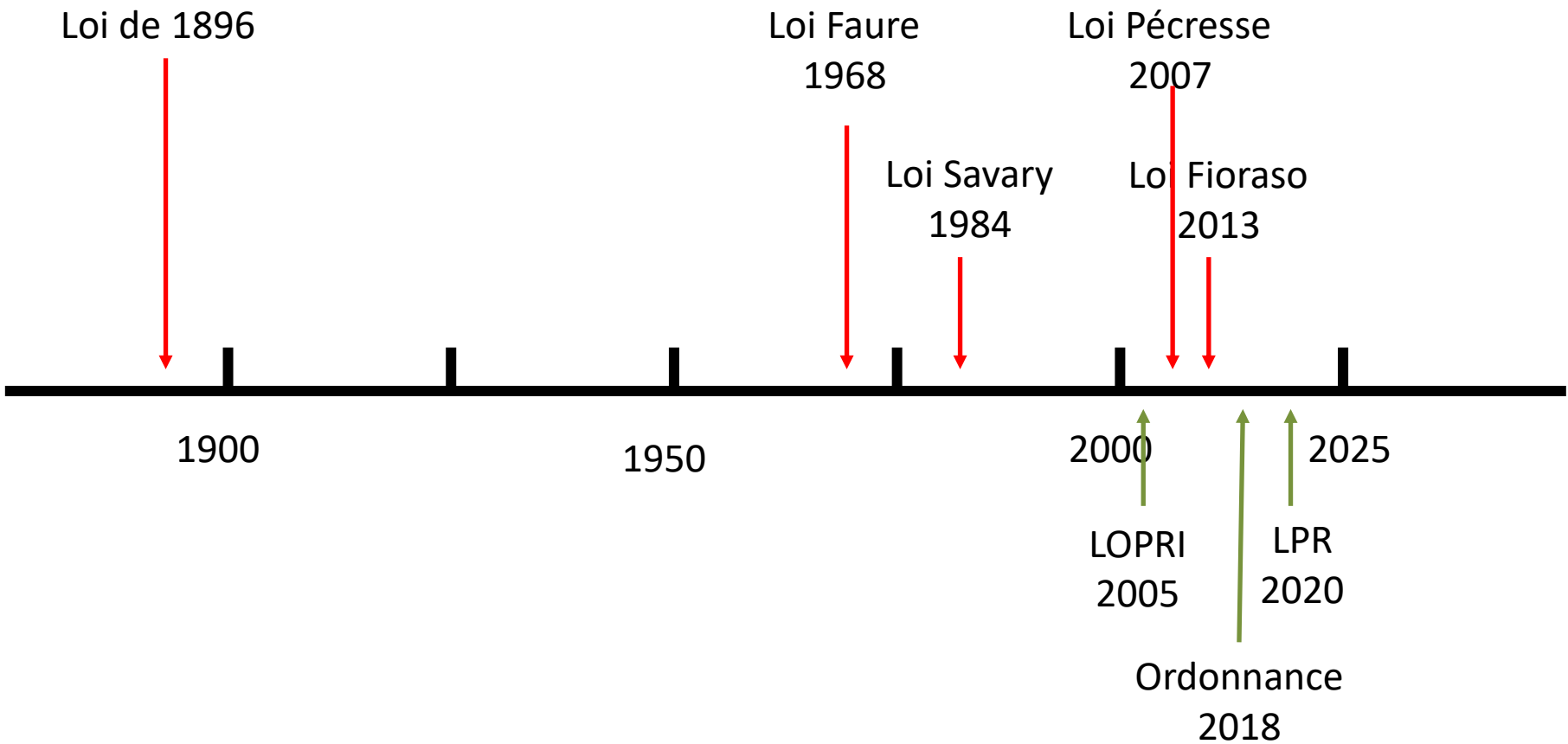


LES TRANSFORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Christine Musselin - Sciences Po, CSO, CNRS

L'ESR en question : regards croisés des sciences sociales

Université de Poitiers et Colloque de l'AVUF, 15-16 octobre 2024



1. Une autonomie accrue reconnue aux universités
2. Une mise en compétition de l'enseignement supérieur
3. Une recomposition du paysage universitaire

1. Une autonomie accrue reconnue aux universités

1. La loi Liberté et Responsabilité des Universités (LRU, 2007)

- Une loi pour l'autonomie des présidents
- Mais surtout le passage aux RCE et le transfert de leur masse salariale aux universités
 - Plus de latitude sur les postes, mais des choix très contraints
 - Professionnalisation des services centraux : renforcement en nombre et en compétences
 - Centralisation du fonctionnement



2. L'ordonnance de décembre 2018

- Permet de déroger aux statuts de la loi Fioraso, de devenir « grand établissement » tout en continuant à s'appeler université
- Rend aussi possible quelques cas de fusions incluant des grandes écoles du fait du maintien de la personnalité morale et juridique

3. Parcoursup et une certaine autonomie dans l'inscription des étudiants

2. Une mise en compétition de l'enseignement supérieur

1. Le système universitaire français était basé sur des principes d'équivalence et de modération
2. A partir du milieu des années 2000, des objectifs affichés d'excellence et de performance, et des politiques incitatives
 - Un changement de discours de la part des politiques
 - Une mise en compétition qui vise à repérer les « meilleurs » et à concentrer les ressources sur eux
3. Un mouvement qui, avec les classements internationaux (*Shanghai ranking*) mais pas à cause d'eux, transforme les universités en compétiteurs

4. Les ressorts de la mise en compétition de l'ESR

- Des politiques publiques qui généralisent le financement sur projets et l'évaluation
- Le recours à de nouveaux instruments d'action publique (agences de financement, agences d'évaluation, politiques pour l'excellence...)

5. Quelques conséquences de cette mise en compétition accrue

- Renforcement de la gouvernance des universités : beaucoup d'appels s'adressent aux établissements et ces équipes s'impliquent dans les choix
- Une différenciation verticale et horizontale plus accentuée
- Une profession académique elle aussi plus segmentée et différenciée

3. Une recomposition du paysage universitaire

1. Une politique de restructuration du paysage de l'ESR français

- Par la création de regroupements (PRES puis COMUE) qui s'inscrivent dans la durée et qui visent à dépasser le découpage de l'ESR en trois secteurs institutionnels (universités, grandes écoles et organismes)

- Une politique « par le haut », mais pas uniquement
 - Des des initiatives locales vers la fusion

 - Puis une « merger mania » : fusionner pour imiter les gagnants du PIA

 - Mais ces mouvements collent imparfaitement aux politiques nationales (dans un premier temps, fusions d'universités, pas d'universités et de grandes écoles)

2. Des résultats parfois mitigés : la disparition progressive des COMUE

- Une contradiction entre logique territoriale et logique scientifique
 - La logique de coopération scientifique est sans frontière
 - Les alliances qui se nouent entre les établissements se font entre institutions qui se ressemblent au niveau international, pas entre partenaires locaux
- Mise en compétition *versus* coordination territoriale : ceux qui courent plus vite sortent de la coopération

Quelques remarques conclusives

1. Un paysage universitaire plus diversifié et assez profondément modifié
 - Une priorité donnée au modèle de la « grande université de recherche »
 - Ce qui laisse ouverte la question du profilage des autres établissements
2. Renforcement des métropoles et grandes villes, au défi des territoires
3. Une très grande (plus grande ?) hétérogénéité
 - Construction d'un profil et d'une identité territoriale en réaction contre ces politiques *versus* construction d'un profil et d'une identité territoriale en réponse à ces politiques
 - Une autonomisation par rapport au « local » *versus* un ancrage plus fort

MERCI BEAUCOUP

christine.musselin@sciencespo.fr

